

20.10.2009

A7-0041/2009

**Amendement 49**

**Morten Messerschmidt, Lorenzo Fontana**

au nom du groupe EFD

**Rapport**

**Elmar BROK**

Les aspects institutionnels de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure (2009/2133(INI))

**A7-0041/2009**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 8 – point b**

*Proposition de résolution*

b) être divisé en un certain nombre de directions, chacune se voyant attribuer la responsabilité d'un domaine stratégique important des relations extérieures de l'Union, d'autres directions étant chargées des questions relatives à la politique de sécurité et de défense, à la gestion des crises civiles, aux questions multilatérales et horizontales y compris les questions relatives aux droits de l'homme et aux affaires administratives;

*Amendement*

b) être divisé en un certain nombre de directions *au sein du secrétariat du Conseil*, chacune se voyant attribuer la responsabilité d'un domaine stratégique important des relations extérieures de l'Union, d'autres directions étant chargées des questions relatives à la politique de sécurité et de défense, à la gestion des crises civiles, aux questions multilatérales et horizontales y compris les questions relatives aux droits de l'homme et aux affaires administratives;

Or. en

20.10.2009

A7-0041/2009

**Amendement 50**

**Morten Messerschmidt, Lorenzo Fontana**  
au nom du groupe EFD

**Rapport**

**Elmar BROK**

Les aspects institutionnels de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure  
(2009/2133(INI))

**A7-0041/2009**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 8 – point c**

*Proposition de résolution*

c) structurer dans chaque direction la coopération des unités "pays" basées à Bruxelles avec les délégations (*ambassades*) de l'Union dans les pays tiers;

*Amendement*

c) structurer dans chaque direction la coopération des unités "pays" basées à Bruxelles avec les délégations de l'Union dans les pays tiers;

Or. en

20.10.2009

A7-0041/2009

**Amendement 51**

**Morten Messerschmidt, Lorenzo Fontana**

au nom du groupe EFD

**Rapport**

**A7-0041/2009**

**Elmar BROK**

Les aspects institutionnels de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure (2009/2133(INI))

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 8 – point d**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

d) observe que, lorsque les délégations de l'Union européenne dans les pays tiers viendront compléter les représentations diplomatiques des États membres, des gains d'efficacité à long terme *seront* possibles, *dans la mesure où la future délégation de l'Union pourra, dans de nombreux cas, prendre en charge les services consulaires et traiter de questions liées aux visas Schengen;*

d) observe que, lorsque les délégations de l'Union européenne dans les pays tiers viendront compléter les représentations diplomatiques des États membres, des gains d'efficacité à long terme *pourraient être* possibles, *dont il conviendra de débattre au Conseil avec les ministres européens chargés de ces questions;*

Or. en

**Amendement 52**

**Morten Messerschmidt, Lorenzo Fontana**  
au nom du groupe EFD

**Rapport****Elmar BROK**

A7-0041/2009

Les aspects institutionnels de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure (2009/2133(INI))

**Proposition de résolution****Paragraphe 9***Proposition de résolution*

9. juge également opportun de préciser dans la décision fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Service européen pour l'action extérieure qu'il incombe aux **ambassades** de l'Union dans les pays tiers d'apporter, le cas échéant, en fonction des ressources dont elles disposent, leur soutien logistique et administratif aux membres de toutes les institutions de l'Union; sachant que les délégations de l'Union européenne constitueront une partie intégrante du SEAE et qu'elles seront soumises aux instructions et au contrôle **du vice-président/haut représentant** tout en dépendant du point de vue administratif **de la Commission**, demande au prochain **vice-président/haut représentant** de s'engager à informer **la commission** des affaires étrangères du Parlement au sujet des nominations aux postes à responsabilité du SEAE et d'accepter que **la commission auditionne** les candidats *chaque fois* si **elle** le **juge** utile; demande également que le prochain **vice-président/haut représentant** s'engage à renégocier avec le Parlement européen l'actuel accord interinstitutionnel, en ce qui concerne, en particulier l'accès aux informations sensibles et les autres questions relatives au bon fonctionnement

*Amendement*

9. juge également opportun de préciser dans la décision fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du service européen pour l'action extérieure qu'il incombe aux **délégations extérieures** de l'Union dans les pays tiers d'apporter, le cas échéant, en fonction des ressources dont elles disposent, leur soutien logistique et administratif aux membres de toutes les institutions de l'Union; sachant que les délégations de l'Union européenne constitueront une partie intégrante du SEAE et qu'elles seront soumises aux instructions et au contrôle **du haut représentant/vice-président** tout en dépendant du point de vue administratif **du Conseil**, demande au prochain **haut représentant/vice-président** de s'engager à informer **les commissions** des affaires étrangères du Parlement **européen et des parlements nationaux** au sujet des nominations aux postes à responsabilité du SEAE et d'accepter que **les commissions organisent des auditions conjointes des** candidats si **elles** le **jugent** utile; demande également que le prochain **haut représentant/vice-président** s'engage à renégocier avec le Parlement européen **et la Commission européenne, au nom du Conseil**, l'actuel accord interinstitutionnel, en ce qui concerne en particulier l'accès

de la coopération interinstitutionnelle;

aux informations sensibles et les autres  
questions relatives au bon fonctionnement  
de la coopération interinstitutionnelle;

Or. en

20.10.2009

A7-0041/2009

**Amendement 53**

**Morten Messerschmidt, Lorenzo Fontana**  
au nom du groupe EFD

**Rapport**

A7-0041/2009

**Elmar BROK**

Les aspects institutionnels de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure  
(2009/2133(INI))

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 10**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*10. sachant que les délégations de l'Union européenne constitueront une partie intégrante du SEAE, qu'elles seront soumises aux instructions et au contrôle du vice-président/haut représentant tout en dépendant du point de vue administratif de la Commission, demande au prochain vice-président/haut représentant de s'engager à informer les commissions des affaires étrangères et du développement du Parlement au sujet des nominations aux postes à responsabilité du SEAE et d'accepter que la commission auditionne les candidats si elle le juge utile; demande également que le prochain vice-président/haut représentant s'engage à renégocier avec le Parlement européen l'actuel accord interinstitutionnel, en ce qui concerne, en particulier l'accès aux informations sensibles et les autres questions relatives au bon fonctionnement de la coopération interinstitutionnelle;*

*supprimé*

Or. en

20.10.2009

A7-0041/2009

**Amendement 54**

**Morten Messerschmidt, Lorenzo Fontana**  
au nom du groupe EFD

**Rapport**

**A7-0041/2009**

**Elmar BROK**

Les aspects institutionnels de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure (2009/2133(INI))

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 11**

*Proposition de résolution*

*Amendement*

*11. propose d'examiner dans quelle mesure il serait possible de conférer progressivement, si besoin est, aux personnels des ambassades de l'Union détachés des services consulaires nationaux, parallèlement aux missions politiques et économiques qu'ils exercent, des fonctions consulaires vis-à-vis des ressortissants des pays tiers et pour des missions portant sur la protection diplomatique et consulaire des citoyens de l'Union séjournant sur le territoire d'un pays tiers, comme le prévoit déjà l'article 20 du traité CE; propose, en outre, que la possibilité d'une coopération entre les fonctionnaires du Parlement et le SEAE soit envisagée;*

*supprimé*

Or. en

20.10.2009

A7-0041/2009

**Amendement 55**

**Morten Messerschmidt, Lorenzo Fontana**  
au nom du groupe EFD

**Rapport**

**Elmar BROK**

Les aspects institutionnels de la mise en place du Service européen pour l'action extérieure  
(2009/2133(INI))

**A7-0041/2009**

**Proposition de résolution**

**Paragraphe 12**

*Proposition de résolution*

12. estime *qu'il est* nécessaire d'aller au-delà des mesures déjà prises en ce qui concerne la formation aux relations extérieures des fonctionnaires de l'Union; *suggère de créer un collège de diplomates européens qui, en étroite coopération avec les organes compétents des États membres, dispenserait aux fonctionnaires de l'Union et des États membres devant intervenir dans les relations extérieures, une formation fondée sur des cursus entièrement harmonisés, associant une formation appropriée dans les domaines de la représentation consulaire et de la légation, de la diplomatie et des relations internationales à la connaissance de l'histoire et du fonctionnement de l'Union européenne;*

*Amendement*

12. estime *que si les services diplomatiques nationaux ne peuvent fournir suffisamment de personnel, il pourrait être* nécessaire d'aller au-delà des mesures déjà prises en ce qui concerne la formation aux relations extérieures des fonctionnaires de l'Union;

Or. en